

- Et écologiquement ? A l'heure où on culpabilise le citoyen (fermez le robinet en vous brossant les dents, utilisez des ampoules basse consommation...), de nombreuses municipalités, à l'instar de Passy, illuminent à foison leur commune et ce, parfois, jusqu'au mois de mars.

Gilles PETIT-JEAN aura-t-il la même démarche que son proche voisin, Jean-Marc PEILLEX, qui promet d'éteindre toutes les illuminations sur la commune de Saint-Gervais le 19 janvier ? Si tel était le cas, nous ne pourrions que l'en féliciter.

hommage et remerciements

à Marie-Pierre BONZI, conseillère municipale sortante

En 2001, Marie-Pierre BONZI acceptait de se présenter en deuxième position de la liste Citoyenne rassemblée par des valeurs de gauche. Après avoir été élue, pendant sept années, elle s'est impliquée dans les commissions dont elle était membre ainsi qu'au conseil municipal. Aucune délibération ne lui a échappé. Même si, du fait de sa discrétion, elle est bien souvent restée en retrait, ses avis judicieux et sa connaissance des dossiers ont été précieux. Ses qualités humaines et intellectuelles l'amenaient à saisir rapidement les enjeux des décisions.

Enrichie de son expérience d'élue, faisant preuve vis-à-vis de l'ACP d'une belle loyauté, elle a désiré prendre du recul. Tout en nous assurant de son fidèle soutien, elle n'a pas souhaité se présenter aux dernières élections.

Nous tenions à lui exprimer notre reconnaissance et notre amitié.

Quant au troisième élu de la liste Citoyenne, Bruno TERLIER, il a longtemps affirmé que seul un engagement à nos côtés l'intéressait. Pour des raisons respectables, il s'est excusé de ne pouvoir davantage s'investir.

Après avoir affirmé qu'il attendait la fin du mandat pour se retirer officiellement, il a fait le choix de se présenter sur une liste concurrente, oubliant ceux qui lui avaient pourtant ouvert les portes de la mairie. Puis il accepta même le titre d'adjoint d'une municipalité de droite.

Nous ne pouvons que regretter ce manque de conviction et de parole.

problèmes d'arithmétique



Premier problème : proportionnalité !

Dans une ville que nous appellerons Passy, au cours d'élections municipales, une liste conduite par le parti socialiste a obtenu 1106 voix. La liste de gauche, elle, a obtenu 786 voix.

Pouvez-vous traduire en pourcentage ces résultats ?

Le responsable de la première liste est intervenu pour obtenir dans le bulletin municipal une page pour l'expression de son parti, laissant une demi-page à la liste de gauche. Pensez-vous que les règles de la proportionnalité ont été respectées ?

Deuxième problème : on n'est jamais aussi bien servi que par soi-même !

Les élus de la majorité au conseil municipal de Passy (maire, adjoints et conseillers municipaux compris) se sont attribués, en début de mandat, une augmentation de 32 % de leurs indemnités.

Les subventions aux associations, dirigées par des personnes bénévoles dévouées et compétentes, vont quant à elles globalement diminuer de 10 % du fait des difficultés financières issues des choix douteux des majorités de droite.

De qui se moque-t-on ?

compte-rendu

du bureau municipal

Les membres bénévoles du Conseil d'administration du Foyer des Jeunes et d'Education Populaire qui assurent le fonctionnement de cette structure sociale importante devront-ils en assurer l'entretien ?

Extrait du compte-rendu du bureau municipal qui regroupe les élus de la majorité :

« Futurs locaux du FJEP : une nouvelle convention sera établie entre le FJEP et la mairie, -celle-ci précisera les droits et les devoirs de chacun- Le nettoyage de ces nouveaux locaux devra être effectué par le FJEP-Si mobilier supplémentaire est demandé par rapport à l'existant, celui-ci sera commandé et payé par le FJEP. Quant à la salle de réunion, elle sera gérée par la commune. »

La situation est cocasse. Alors que le FJEP accueille 400 membres dans ses locaux chaque semaine, qu'il a mission de service public auprès de la population, voilà que ses quelques permanents et les membres bénévoles de son conseil d'administration devraient assurer en plus l'entretien des nouveaux locaux. C'est une nouvelle fois la preuve de la méconnaissance et du profond mépris du travail réalisé par cette structure indispensable à la vie de Passy.

Nous nous élevons évidemment contre cette décision scandaleuse.

Si les élus de la majorité découvrent les conséquences de leurs choix budgétaires hasardeux, ils pourraient, eux qui ont trouvé de quoi percevoir tous des indemnités payées par le contribuable, assurer un tour de rôle dans les bâtiments publics afin d'en assurer le nettoyage et l'entretien. En cela, ils rendraient service à la collectivité !

quelques éléments chiffrés

Sur l'évolution de l'électorat à Passy

Le 16 Mars 2008, au 2^{ème} tour des municipales, les Passerands ont placé la liste de droite menée par Gilles PETIT-JEAN en tête de 172 voix devant la liste d'Alain ROGER. La sanction à l'égard de la municipalité TISSOT avait été claire au 1^{er} tour ouvrant la voie à une alternance à gauche qui pourtant n'a pas eu lieu. Cela ne peut que questionner tous ceux qui aspirent au retour d'une équipe de gauche en mairie lors des prochaines échéances électorales. Et il peut être intéressant de mettre à disposition de chacun une mise en perspective des résultats électoraux depuis 25 ans... **Analyse complète de ces résultats sur notre site**